

**SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
VIENNE BRIANCE GORRE**



Travaux en cours sur la station de reprise - bache du Bas Mory - commune de FEYTIAT

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU JEUDI 01 AVRIL 2021
N°02/21**

L'an deux mille vingt et un, le 01 avril, à 18 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable **VIENNE BRIANCE GORRE**, dûment convoqués, se sont réunis dans la Salle Georges BIZET - rue de la Gare à BOSMIE-L'AIGUILLE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président du Syndicat.

Délégués présents :

MME Marie Claude CHAMINADE, MM. Jean DUCHAMBON, Jean Pierre GRANET, Didier CHARPENTIER, Thierry GOURAUD, MME Céline GROS, M. Xavier ABBADIE, Mme Marie AUFAURE, MM. Serge CORREIA, Stéphane FAROUT, Bruno GAUBERT, Gaëtan GOUMILLOUX, Daniel LAVALADE, Maurice LEBOUTET, Eric PAULHAN, Pierre PETILLON, MME Christelle PEYROT, MM. Gilles ROQUES, Pascal GUYONNAUD, Jacques BERNIS, Gaston CHASSAIN, Lucien DUROUSSEAUD, Alexandre GARNIER, Bernard GLANDUS, Didier LEYRIS, Jean Marie MIGNOT, Pascal THEILLET, Claude CASSAT, Clément RAVAUD, René PARAUD, Hubert DOUDET, Stéphane CHEVAL, Sébastien AUBOUR, MME Séverine DUREISSEIX, MM. Vincent VENDRAMINI, Guillaume ANTENOR, Gérard TRICONE, Loïc GAYOT, Fernand LAVIGNE, Sylvain CASSORE, Georges BEAUDOU, MME Françoise GARNIER, MM. Christian CHIROL, Moïse BONNET, Michel SARRE, Jacques BARRY, Didier GRABIAUD, Marcel BARTOUT, Jean Marie MOREAU, Alain GRAISSAGUEL, André SOURY, Jean Claude LATHIERE, Paul HURALT, Bruno DESSANE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Pierre DELHOUME, **membres du Comité Syndical.**

Délégués excusés ou absents :

M. Emmanuel BAUDET, MME Laëtitia CALENDREAU, MM. Alain FAVRAUD, Philippe LACROIX, Pascal AUVERT, MME Elodie CLEMENT, MM. Jean Pierre FRUGIER, Yves JASMAIN, Frédéric MECHIN, Jean Michel AUFORT, Alain BOURION, MMES Nathalie BUISSON, Sylvia COSTE, MM. Philippe JANICOT, Karl PERIGAUD, Alexandre PORTHEAULT, Philippe ROUGERIE, Guillaume RICHIGNAC, David CUETOR, Christian JULIEN, Serge DESBORDES, MME Elodie FEIFER, MM. Denis VARENNE, Jacques BLONDY, Thierry CHIBOIS, Richard CRUVEILHER, Michel BAZIN, Guy RATINAUD, Lies SWIDERSKI, Frédéric LAPEYRONNIE, Pierre ROUX, MMES Annick BREUIL, Marie Odile MALOCHET, MM. Jean Christophe CHANABIER, Henri JACQUES, MME Sylvie MOLINES, MM. Patrick LEBEDEL, MME Marie LINET, MM. Bertrand JAYAT, Bernard DEMOULINS, MME Véronique LAGRANGE, MM. Franck LETOUX, Cédric GEORGES, Yoann RUFFEL, Eric BOULESTEIX, Eric GERVEIX, Christian MICHAUD, MME Jacqueline LHOMME LEOMENT, MM. Christian LATOUILLE, Bertrand DESBORDES, Didier MARCELLAUD, Eddy COIFFE, Simon CUILLERDIER, MME Marie Agnès DELORT, M. Louis GALTIER, **membres du Comité Syndical.**

Assistent à la séance, invités par Monsieur le Président :

- MM. Thierry BEYNE, Lionel FLEYTOUX employés à la SE3R,
- Mmes Mireille GUILLOTEAU, Laëtitia BANY, Tania VALLAT et MM. Pascal DUBREUIL, Christophe DUPONT employés du SMAEP Vienne Briance Gorre.

Cinquante-sept membres composent l'assemblée de ce jour et 6 pouvoirs ont été transmis au Président.

ORDRE DU JOUR

I. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE / APPROBATION DU PROCES-VERBAL / MODIFICATION DE LA LISTE DES DELEGUES

- A) Désignation du secrétaire de séance
- B) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 février 2021

II. RAPPORT DE PRESENTATION DES TRAVAUX DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

- A) Commission d'appel d'offres du 23 février 2021 : Marché pour les travaux de Modernisation et de Rénovation de la station de traitement de SOLIGNAC

III. ALIENATION D'UN BIEN IMMOBILIER : VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE VIENNE

IV. DELEGATION PAR AFFERMAGE DU SERVICE DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE 01/01/2017 AU 31/12/2028 – PENALITE POUR OBJECTIF NON ATTEINT SUR LE RENDEMENT DE RESEAU EN 2019

V. COMPTE ADMINISTRATIF DU SMAEP VIENNE BRIANCE GORRE – EXERCICE 2020

- A) Section d'exploitation
- B) Section d'investissement
- C) Balance générale

VI. COMPTE DE GESTION DU TRESORIER – EXERCICE 2020

VII. AFFECTATION DES RESULTATS

VIII. BUDGET PRIMITIF 2021

- A) Section d'exploitation
- B) Section d'investissement
- C) Balance générale

ANNEXES

IX. INFORMATIONS SUR LES DELEGATIONS D'ATTRIBUTION ET DE FONCTION

- A) Délégations et attributions au Bureau
- B) Délégations et attributions au Président

Le Président ouvre la séance et présente les excuses des membres empêchés ou retenus par d'autres obligations. **Cinquante-six membres** composent l'assemblée de ce jour et **6 pouvoirs** ont été transmis au Président.

Le Président remercie la présence de MM. Thierry BEYNE et Lionel FLEYTOUX du Service des Eaux des Trois Rivières. Il présente ensuite les agents récemment recrutés à l'assemblée du Syndicat : Mme Laëtitia BANY en charge de l'accueil depuis le 1^{er} mars 2021 et M. Christophe DUPONT en charge du traitement des demandes de raccordements depuis le 05 mars 2021.

Monsieur le Président informe le Comité Syndical que cette assemblée générale est retransmise en direct en format vidéo accessible à l'ensemble du public à partir du site Internet du Syndicat et demande donc que les délégués se présentent pour chaque intervention.

Après avoir constaté que le quorum requis par les textes est atteint, le Président, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, fait procéder à la désignation du secrétaire de séance M. Didier LEYRIS, délégué de la Communauté Urbaine de Limoges Métropole, est désigné secrétaire de séance.

✓ **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 FEVRIER 2021**

Le Président informe l'assemblée qu'à ce jour aucune remarque particulière sur le contenu de ce document n'a été formulée. Il demande donc aux membres présents s'ils ont une observation à signaler.

A la majorité des suffrages exprimés, le procès-verbal de la précédente assemblée générale est adopté.

✓ **RAPPORT DE PRESENTATION DES TRAVAUX DES COMMISSIONS**

A – Commission d'appel d'offres du 23 février 2021

Monsieur le Président donne la parole à M. Jean Claude DUPUY, Vice-Président, pour présenter le compte rendu de la commission.

Il a également donné les décisions de la CAO concernant LE VIGEN_lots 1 et 2 avec les montants correspondants à chaque lot.

Le comité prend acte de cette présentation.

✓ **ALIENATION D'UN BIEN IMMOBILIER : VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE VIENNE**

Après avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés, le Comité Syndical :

Article 1 : décide de vendre au Conseil Départemental de la Haute Vienne une partie de la parcelle n°53 section AZ d'une surface de 36 m², sise « Route de LAGEAUD » - « Avenue des CARS » de la commune d'AIXE SUR VIENNE au prix de 158 € ;

Article 2 : autorise le Président à signer tous les documents relatifs à cette vente ;

Article 3 : prend acte que l'ensemble des frais liés à cette transaction seront supportés par l'acquéreur.

✓ **DELEGATION PAR AFFERMAGE DU SERVICE DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE 01/01/2017 AU 31/12/2028 – PENALITE POUR OBJECTIF NON ATTEINT SUR LE RENDEMENT DE RESEAU EN 2019**

Après avoir délibéré, le Comité Syndical, à la majorité des suffrages exprimés :

Article 1 : décide d'appliquer la pénalité d'un montant de 52 215,29 € pour non atteinte de l'objectif de rendement de réseau en 2019 ;

Article 2 : autorise Monsieur le Président à émettre un titre de recette à l'encontre du délégataire le Service des Eaux des Trois Rivières (SE3R) et à faire respecter les droits et obligations des différentes parties.

A noter l'arrivée de Mme Christelle PEYROT, déléguée titulaire de la Communauté de Communes du Val de Vienne.

Le nombre de présents est maintenant de 57 membres et 6 pouvoirs.

✓ **COMPTE ADMINISTRATIF DU SMAEP VIENNE BRIANCE GORRE – EXERCICE 2020**

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de Gaston CHASSAIN, Vice-Président délégué aux finances, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2020 dressé par Maurice LEBOUTET, Président du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE.

Le Président, Maurice LEBOUTET, sort de la salle afin de laisser le Comité en débattre et voter son adoption. Conformément au CGCT, le Président ne pourra pas prendre part au vote et un pouvoir lui étant également donné, une voix sera également décomptée.

Vu le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et à la majorité des suffrages exprimés :

Article 1 : le compte administratif présenté par le Président pour l'exercice 2020 est approuvé. Ces résultats sont en parfaite concordance avec le Compte de Gestion du Trésorier Principal qui fait l'objet d'une autre délibération ;

Article 2 : les recettes et les dépenses de l'exercice 2020 du budget du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE exécutées en comptabilité M49 sont arrêtées aux montants suivants :

SYNTHESE DES RESULTATS	OPERATIONS DE L'EXERCICE	RESULTAT REPORTE DE L'EXERCICE PRECEDENT	RESULTAT DE CLOTURE
FONCTIONNEMENT :			
· Dépenses.....	3 389 863,44	0,00	3 389 863,44
· Recettes.....	4 173 497,42	1 001 005,79	5 174 503,21
RESULTAT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	783 633,98	1 001 005,79	1 784 639,77
INVESTISSEMENT :			
· Dépenses.....	3 752 635,31	902 410,40	4 655 045,71
· Recettes.....	5 384 605,20	0,00	5 384 605,20
SOLDE D'EXECUTION	1 631 969,89	-902 410,40	729 559,49
ENSEMBLE :			
· Dépenses.....	7 142 498,75	902 410,40	8 044 909,15
· Recettes.....	9 558 102,62	1 001 005,79	10 559 108,41
RESULTATS DE CLOTURE	2 415 603,87	98 595,39	2 514 199,26



M. Paul HURALT, délégué titulaire de la Commune de SAINT PRIEST LIGOURE, indique une erreur sur le total des recettes réelles dans la vue d'ensemble de la section d'exploitation, colonne crédits ouverts B.P. 2020.

La correction a été apportée et la vue d'ensemble est la suivante (en rouge le résultat corrigé) :

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2020	Mandats ou titres émis en 2020
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	667 588,00	522 330,84
012	CHARGES DE PERSONNEL	477 000,00	444 129,31
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	64 100,00	58 089,26
66	CHARGES FINANCIERES	20 000,00	18 801,48
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 233 688,00	1 043 350,89
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 171 792,00	0,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 398 000,00	2 346 512,55
TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION		3 569 792,00	2 346 512,55
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		4 803 480,00	3 389 863,44
70	VENTE DE PRODUITS FABRIQUES – PRESTATIONS DE SERVICE	3 181 000,00	3 569 758,33
75	AUTRE PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 000,00	9 824,50
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00	2,07
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATION DE GESTION	117 995,00	100 436,48
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 308 995,00	3 680 021,38
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	493 480,00	493 476,04
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		493 480,00	493 476,04
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE		3 802 475,00	4 173 497,42
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	1 001 005,00	1 001 005,79
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		4 803 480,00	5 174 503,21

✓ **COMPTE DE GESTION DU TRESORIER (EXERCICE BUDGETAIRE 2020)**

	RESULTAT DE CLOTURE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESULTAT DE CLOTURE 2020
FONCTIONNEMENT :	1 001 005,79 €	783 633,98 €	1 784 639,77 €
INVESTISSEMENT :	-902 410,40 €	1 631 969,89 €	729 559,49 €
TOTAL	98 595,39 €	2 415 603,87 €	2 514 199,26 €

Le Comité Syndical, à la majorité des suffrages exprimés, émet un avis favorable, au compte de gestion de Monsieur le comptable public responsable de la trésorerie de Limoges Banlieue et Amendes, pour l'exercice 2020.

✓ **AFFECTATIONS DES RESULTATS**

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés :

Article 1 : décide d'affecter au Budget Primitif 2021 le résultat de l'exercice 2020 de la façon suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
REPORT DEFICITAIRE N-1	902 410,40 €	REPORT DEFICITAIRE N-1	0,00 €
REPORT EXCEDENTAIRE N-1	0,00 €	REPORT EXCEDENTAIRE N-1	1 001 005,79 €
DEPENSES DE L'EXERCICE	3 752 635,31 €	DEPENSES DE L'EXERCICE	3 389 863,44 €
RECETTES DE L'EXERCICE	5 384 605,20 €	RECETTES DE L'EXERCICE	4 173 497,42 €
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	1 631 969,89 €	<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	783 633,98 €
<u>RESULTAT CUMULE DE LA SECTION</u>	729 559,49€	<u>RESULTAT CUMULE DE LA SECTION</u>	1 784 639,77 €
Résultat global	729 559,49€	Résultat global	1 784 639,77 €
RESTES A REALISER DEPENSES	2 017 612,02€	AFFECTATION A L'INVESTISSEMENT	300 000,00 €
RESTES A REALISER RECETTES	1 020 535,05 €	COMPLEMENT D'AFFECTATION	0,00 €
BESOIN DE FINANCEMENT	267 517,48 €	TOTAL A AFFECTER	300 000,00 €
<u>PRELEVEMENT A EFFECTUER sur la Section de Fonctionnement</u>	300 000,00 €	<u>REPRISE N+1 EN EXPLOITATION (002)</u>	1 484 639,77 €

✓ **BUDGET PRIMITIF 2021**

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés :

Article 1 : adopte, par chapitre, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, le Budget Primitif 2021 tel qu'il a été présenté ;

Article 2 : charge le Président de son exécution. La balance générale du Budget Primitif 2021 est la suivante :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'EXPLOITATION	5 388 639,00 €	5 388 639,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	8 843 180,00 €	8 843 180,00 €
TOTAL DU BUDGET	14 231 819,00 €	14 231 819,00 €

✓ **INFORMATIONS SUR LES DELEGATIONS D'ATTRIBUTION ET DE FONCTION**

Le Comité Syndical prend acte des décisions prises par le Bureau et par le Président.

Avant de clôturer cette séance, le Président laisse la parole à Thierry BEYNE. Celui-ci explique que sur l'année 2020, le rendement de réseau a été amélioré de l'ordre de 2% permettant ainsi de revenir aux objectifs contractuels. De nombreuses casses ont eu lieu en début d'année générant une pointe de production. Il souligne le fort investissement du Syndicat en renouvellement de canalisations fuyardes mais précise que cet effort doit être maintenu pour lutter contre la fatigue des canalisations.

Le Président invite les délégués présents à signer le compte administratif 2020 et le budget primitif 2021. Il informe que la prochaine assemblée générale est programmée au 29 juin 2021 à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 19h45.

Fait à AIXE SUR VIENNE, le 01 avril 2021.

Le secrétaire de séance,



M. Didier LEYRIS.

Délégué de la Communauté Urbaine de Limoges Métropole

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Didier Leyris', written over a horizontal line.